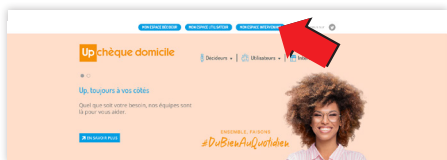


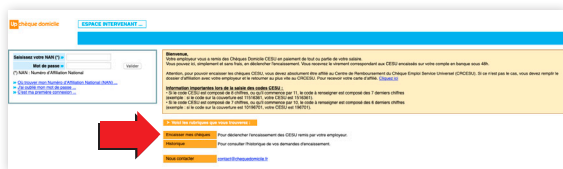
ÉTAPE 3

ENCAISSEZ VOS CESU

- ➔ Allez sur www.cheque-domicile.fr
- ➔ Cliquez sur le bouton « **MON ESPACE INTERVENANT** »



- ➔ Saisissez votre code NAN et mot de passe
- ➔ Cliquez sur « **ENCAISSER MES CHÈQUES** »



- ➔ Saisissez le code CESU donné par votre employeur (situé en bas à gauche de la couverture du chéquier)
- ➔ Saisissez les 9 derniers numéros de la ligne grisée en bas à droite du chèque puis cliquer sur « **AJOUTER MA REMISE** »
- ➔ Répétez cette manipulation pour chaque chèque à encaisser.
- ➔ Cochez la case **ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES** puis cliquez sur « **ÉTAPE SUIVANTE** ».
- ➔ Vérifiez le récapitulatif.
- ➔ Consultez vos encaissements à tout moment depuis l'onglet « **HISTORIQUE** ».

BON A SAVOIR :

- Inutile de renseigner le code à gratter situé sur vos chèques
- Si la saisie est correcte, vous recevrez vos paiements sous 48 heures
- A la fin de la procédure d'encaissement, vous pouvez imprimer un justificatif de chaque paiement.



Shutterstock - @Photoir

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Emploi direct

Guide intervenant

Vous êtes un particulier.

Vous travaillez au domicile d'une personne bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

ÉTAPE 1

AFFILIEZ-VOUS AU CENTRE DE
REMBOURSEMENT DU CESU (CRCESU)

➔ Allez sur le site www.cr-cesu.fr



- ➔ Dans l'espace « **S'INSCRIRE** », cliquez sur « **REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'AFFILIATION** »
- ➔ Cochez la case « **VOUS ÊTES UN PARTICULIER, VOUS TRAVAILLEZ AU DOMICILE DE VOTRE EMPLOYEUR** » puis cliquez sur « **SUIVANT** »
- ➔ Renseignez tous les champs
- ➔ Cochez la case « **ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES** » puis cliquez sur « **VALIDER** »

Votre inscription est validée. Votre Numéro d'Affiliation Nationale (NAN) s'affiche à l'écran. Gardez le précieusement, il peut vous être demandé par votre (vos) employeur(s).

Le CRCESU vous adresse ensuite :

- ➔ un mail pour confirmer votre inscription,
- ➔ un courrier postal accusant réception du dossier d'affiliation accompagné de 3 bordereaux de remise de chèques

CONTACTS

• pour toute question sur l'affiliation au CRCESU :
0892 680 662 service 0,40€/min + prix appel
ou par mail info.crcesu@crt.asso.fr

• pour toute question sur votre espace intervenant :
contact@chequedomicile.fr

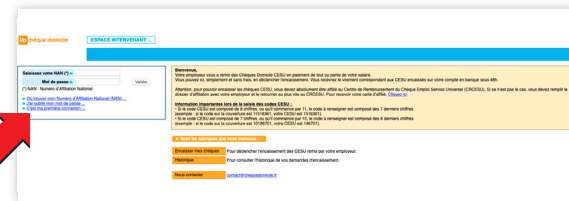
CRÉEZ VOTRE COMPTE
« INTERVENANT »

ÉTAPE 2

- ➔ Allez sur le site www.cheque-domicile.fr
- ➔ Cliquez sur le bouton « **MON ESPACE INTERVENANT** »



- ➔ Cliquez ensuite sur « **C'EST MA PREMIÈRE CONNEXION** »



- ➔ Saisissez votre code NAN, votre nom, votre prénom, votre date de naissance et votre code postal
- ➔ Saisissez un mot de passe puis votre adresse électronique
- ➔ Cliquez sur « **VALIDER** »

BON À SAVOIR :

Le groupe Up vous envoie un mail pour confirmation de votre mot de passe. Conservez le soigneusement, ce mot de passe vous sera demandé lors de vos prochaines connexions à l'espace intervenant.

pour toute question sur le fonctionnement du CESU :

0 806 60 11 92 Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 18h